RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

3P AUXILIUM

Société par actions simplifiée au capital de 500 euros
Siège social : 5 Rue Berthonnière – 17100 SAINTES
RCS SAINTES 814 210 894

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 1ER JUILLET 2023

L'an 2023, le 01 Juillet,
A 9 heures 30,

Monsieur Arnaud BOISNARD, demeurant [redacted] associée unique de la société 3P AUXILIUM, rappel préalablement que le siège de la société est fixé au 5 rue Berthonnière à SAINTES (17100) dont l'associé unique était propriétaire.

PREMIER DECISION

L'associée unique décide, suite à la vente du local hébergeant gracieusement le siège de la société, de déplacer le siège social à son domicile situé au [redacted]

DEUXIEME DECISION

L'associé unique prend acte de la décision du Président concernant le déménagement de la société SASU 3P AUXILIUM à l'adresse de résidence de l'associé unique, c'est-à-dire au [redacted] depuis le 1er janvier 2022, dans le cadre de la vente de l'immeuble dans lequel l'associé unique avait mis un local à disposition de la Société gratuitement

Par conséquent, l'associé unique prend acte de la modification de l'article 4 – « SIEGE SOCIAL » des Statuts et les modifie comme suit en remplaçant la phrase « Le siège social est fixé : 5 rue Berthonnière à SAINTES (17100). » par « **Le siège social est fixé : [redacted]** ».

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

[redacted]

M. Arnaud BOISNARD